

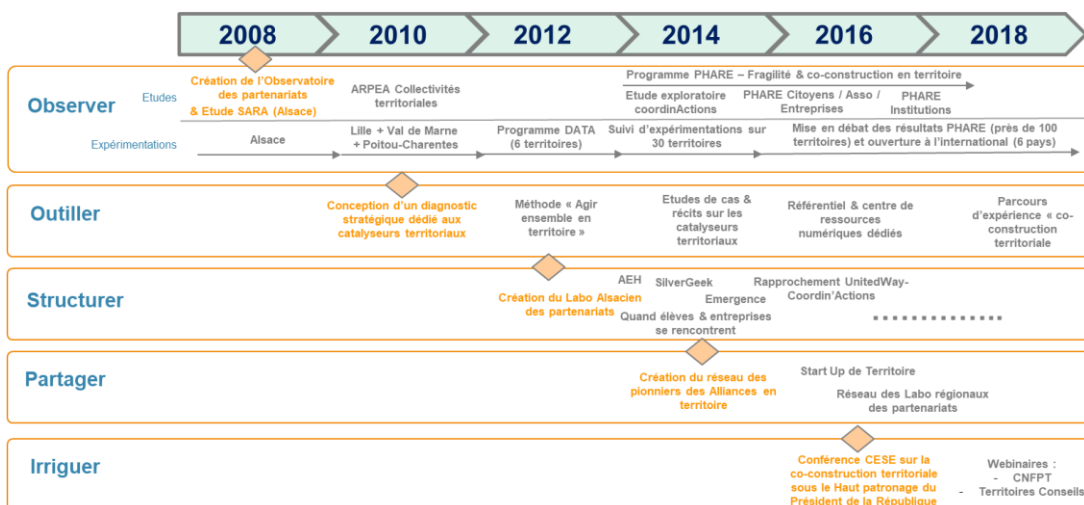
Les avancées de la co-construction territoriale

A l'occasion de la 4^{ème} rencontre des pionniers des Alliances en territoires¹, Le RAMEAU a fait une rétrospective sur une décennie de co-construction territoriale.

Lorsqu'en juillet 2008, l'équipe d'Alsace Active est venue rencontrer les équipes du RAMEAU, les notions de co-construction et de territoires n'étaient pas au cœur de l'actualité. Fort d'une complémentarité évidente entre un laboratoire de recherche empirique et un accompagnateur du développement territorial, un programme de recherche était lancé sur les alliances innovantes en territoire, avec comme 1^{ère} région d'observation l'Alsace. Cette alliance était d'autant plus importante que la Caisse des Dépôts, la CPCA (devenue Mouvement Associatif), le MEDEF et Le RAMEAU venaient de créer l'Observatoire des partenariats afin de se doter de données fiables sur l'émergence d'alliances innovantes au service du bien commun. Le triptyque était posé : il s'agirait donc d'observer les articulations entre les acteurs, entre les domaines d'actions, mais aussi entre les territoires.

Dès lors, le cheminement fut très riche. Tous les 18 mois environ, une nouvelle étape était franchie pour favoriser l'éclairage du mouvement de co-construction territoriale. Après l'Observation, est venu le temps de l'outillage des territoires qui commence en 2010 avec l'expérimentation d'un diagnostic stratégique dédié aux catalyseurs territoriaux. En 2012, ce fut la création du Labo Alsacien des partenariats, suivie d'autres dynamiques territoriales telles que « Agir ensemble à Charenton – Saint Maurice » ou les Ateliers de l'entrepreneuriat Humaniste à Lyon. En 2014, le lancement du Réseau des pionniers des Alliances en territoire invite à passer de l'expérimentation territoriale à la mise en partage interterritoriale afin d'offrir aux catalyseurs territoriaux un lieu d'échanges entre pairs. En 2016, la conférence au CESE sur la co-construction territoriale, sous le Haut-Patronage du Président de la République, marque une nouvelle étape de reconnaissance des enjeux du sujet. A cette occasion, furent lancés le référentiel² rendant compte des résultats de la recherche empirique, ainsi que le centre de ressources numériques « Co-construction territoriale »³ pour partager avec les territoires les outils conçus et expérimenter avec les pionniers.

Il n'est pas inutile de retracer le chemin qui est résumé dans le tableau ci-dessous.



¹ Programme de la 4^{ème} Rencontre des pionniers des Alliances en territoire, 12 juin 2018

² Référentiel « Co-construction territoriale » (Le RAMEAU, novembre 2016)

³ <https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/>

Après 10 ans, l'écosystème est mature pour passer à une autre étape. La 2^{ème} étude sur les enjeux et les pratiques des catalyseurs territoriaux le prouve. Malgré l'hétérogénéité des pratiques et un manque d'articulation entre les dispositifs existants, tant au plan national que sur les territoires, les impacts de la co-construction (performance des organisations, innovation et confiance) incitent de plus en plus de territoires à entrer dans une dynamique de co-construction. Ainsi, 76% des maires considèrent que leur territoire a franchi le cap⁴ ... mais 46% d'entre eux ne savent pas encore comment faire !

Pour accélérer l'appropriation des bonnes pratiques en matière de co-construction, les pionniers de l'animation territoriale ont une responsabilité collective qu'ils assument pleinement ! Que ce soit les Webinaires avec le CNFPT ou Territoires Conseils, le « parcours d'expérience » sur la co-construction territoriale avec le CGET ou la prochaine audition à l'Assemblée Nationale sur la co-construction territoriale comme levier de l'emploi local, les occasions se multiplient de partager les expériences et de faire émerger de nouveaux outils au service des territoires.

La co-construction territoriale suit le parcours classique de l'émergence d'une innovation dont il est possible de rendre compte grâce à un **mode d'évaluation adapté** :

- En phase de conception et d'expérimentation, l'important est de pouvoir **se conter** pour expliquer par l'exemple la nouvelle méthode en construction.
- Puis vient la phase de modélisation qui permet de formaliser la preuve de concept ; il faut alors **se compter** pour consolider les pratiques entre pairs afin de s'assurer que l'invention est pertinente, répliquable... et qu'elle n'a pas d'effets indésirables.
- Enfin vient le temps du déploiement où il s'agit alors de **compter**, avec un référentiel d'évaluation adapté qui permet à l'écosystème de s'en saisir réellement.

Les attentes sont fortes sur les territoires, et après avoir réussi à se conter puis à se compter, il convient maintenant de passer à une nouvelle étape pour accompagner les territoires volontaires. Si la « preuve de concept » est maintenant solide, comment la transformer en capacité de déploiement ? Là est la question car tout reste encore à inventer. Le 12 juin dernier, à l'occasion de la 4^{ème} rencontre des pionniers des Alliances en territoire, les catalyseurs territoriaux s'y sont résolument engagés !

Cette volonté d'être au service des territoires résonne particulièrement fort à la lecture des Actes du colloque « L'intérêt général : dès aujourd'hui l'affaire de tous ? »⁵. La co-construction territoriale incarne en effet parfaitement le levier d'action collective transformatrice dont il est question. Ajoutons que le rapport 2018 sur l'appropriation des ODD⁶ montre que la Vision partagée se construit progressivement. Il ne reste alors plus qu'à trouver les solutions pour le levier de la gestion régulatrice.

Depuis 2015, Le RAMEAU milite pour un droit à l'expérimentation partenariale. L'étude réalisée avec le CNAM⁷ démontre clairement les freins techniques à la dynamique de co-construction. De nombreuses institutions ont rejoint cette conviction : l'AFM-Téléthon, le CGET, la DITP, la Plateforme RSE, le MEDEF ... Il devient urgent d'innover en matière de cadres juridiques favorisant l'émergence de nouvelles méthodes qui permettent aux territoires d'essayer des solutions adaptées à leurs propres enjeux et à leurs spécificités. L'action résolument positive et constructive des territoires doit aujourd'hui être encouragée et reconnue pour sa capacité à faire émerger des réponses pertinentes face à l'ampleur de nos défis collectifs. C'est le meilleur moyen pour l'Etat de soutenir une capacité collective à inventer des solutions concrètes pour relever les défis d'un XXI^{ème} siècle plus fraternel, équitable et durable. Nous sommes déjà en chemin, sachons le voir, le reconnaître et le valoriser !

⁴ Rapport quinquennal PHARE 2013-2017 sur les fragilités et la co-construction en territoire (Observatoire des partenariats, février 2018)

⁵ Actes du colloque du 12 janvier disponibles sur le site du RAMEAU

⁶ Rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques (Comité 21, juillet 2018)

⁷ Etude « freins techniques aux alliances innovantes » (CNAM-Le RAMEAU, septembre 2017)